



**LE PROCESSUS REDD+ EN REPUBLIQUE DU CONGO**

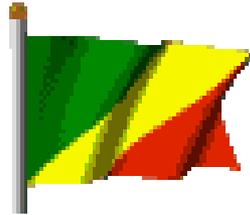
*Coordination Nationale REDD+*

# Plan de l'exposé

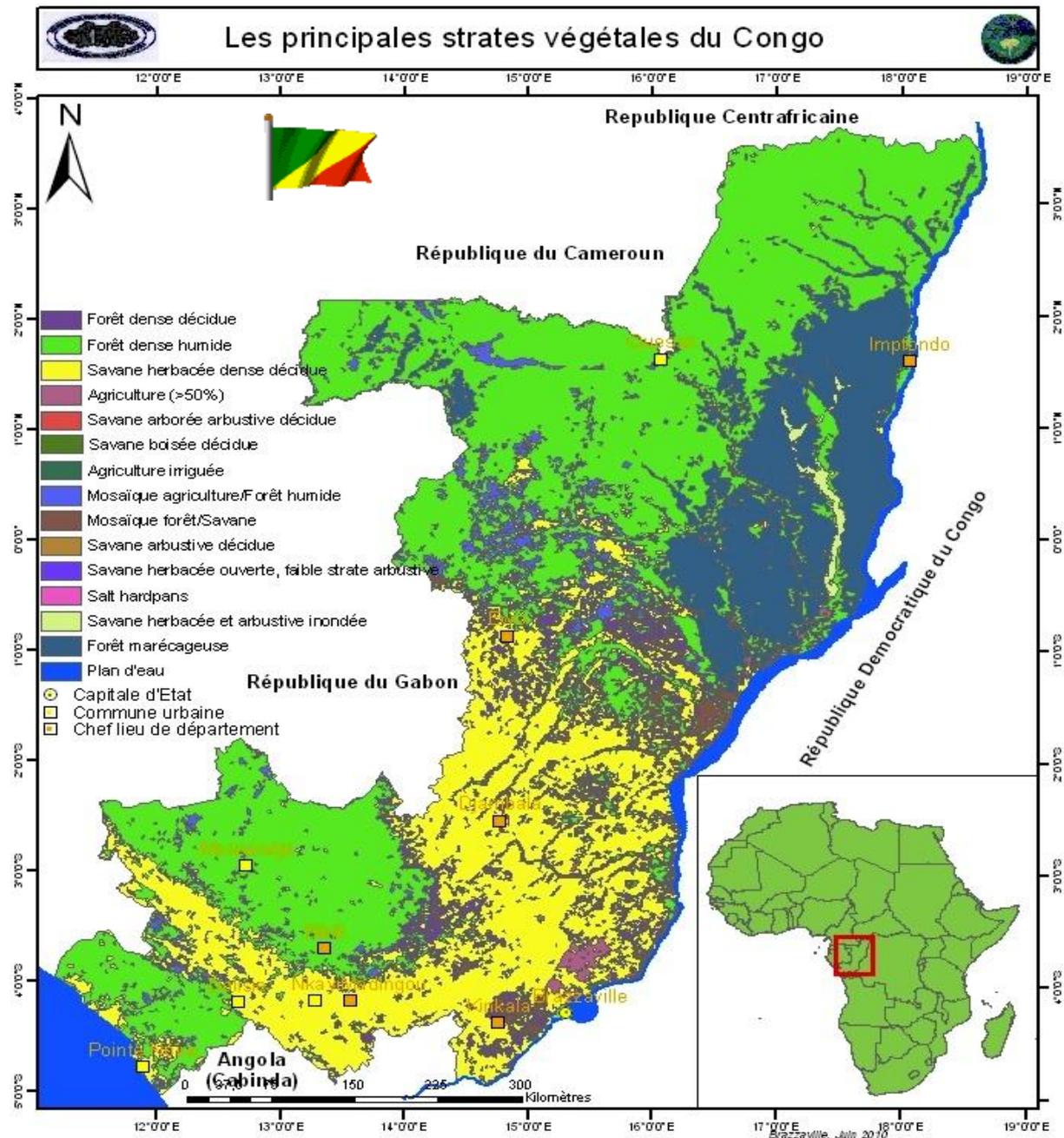


- 1. Généralités sur le Congo**
- 2. Mise en œuvre du processus REDD**
- 3. Présentation du R-PP et ses composantes**
- 4. Conclusion**

# I- GENERALITES SUR LE CONGO



- ✓ Superficie: 342 000 Km
- ✓ Population: 3 855 000 hab
- ✓ Couverture forestière: 60%
- ✓ Superficie forestière: 22 Millions d'ha
- ✓ 37% sous protection naturelle (zone inondée)
- ✓ 10% en aires protégées
- ✓ 80% restante est concédée à l'exploitation forestière industrielle
- ✓ 11% certifiés fsc
- ✓ Déforestation 0.08% (FRA, 2005)
- 0.03% (Duveiller et al 2008)
- ✓ Dégradation: 0.01% (Duveiller et al, 2008)



## II- MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS REDD+



- La République du Congo a été sélectionnée en Octobre 2008 dans le cadre du FCPF
- L'accord de don de préparation (200 000 \$ US) a été signé en Juillet 2009
- La Coordination Nationale REDD a été mise en place en Août 2009
- Le lancement officiel du processus de préparation à la REDD+ a eu lieu en Janvier 2010
- Le développement du R-PP, piloté par la Coordination Nationale REDD+ a bénéficié du concours de l'ensemble des parties prenantes et de l'assistance technique des experts internationaux et nationaux mobilisé par l'ONF International.
- La 1<sup>ère</sup> proposition du R-PP a été soumise en Avril et la 2<sup>ème</sup> en Juin 2010 et approuvé en Juillet au PC 6 à Georgetown (Guyana)
- Une version révisée est en cours de validation et sera soumise à la fin de ce mois



- | -



# PRESENTATION DU R-PP CONGO

# Gestion de la préparation (Composante 1a)



Le R-PP Congo propose la mise en place de 4 organes de gestion ci-après:

- **1 Comité National REDD+**, composé de 25 membres dont 13 du secteur public, 04 du secteur privé, 06 de la société civile (dont 03 représentants des Peuples Autochtones et Communautés villageoises) et 02 de la société savante. C'est l'organe de pilotage, de consultation et de prise de décision. Il se réunit en sessions semestriels
- **12 Comités départementaux REDD+**, composé chacun de 22 membres dont 10 du secteur public, 4 du secteur privé et 8 de la société civile (dont 05 représentants des Peuples Autochtones et Communautés villageoise). C'est l'organe d'information et de consultation. Il se réunit en sessions semestriels
- **1 Coordination nationale REDD+** composé de 7 membres permanents animant chacun une cellule. C'est l'organe opérationnel de la REDD.
- **1 Cellule financière** jouant le rôle d'agence comptabilité.

## Comité national REDD+ (CN-REDD)

1. Décide de la vision et des options stratégiques de la REDD+ nationale au Congo
2. Arbitre les conflits entre parties prenantes du REDD+ congolais
3. Approuve le programme de travail et le budget de la Coordination Nationale REDD+

TF IEC   TF Action   TF MRV   TF ScénRef   TF SuiviEval   TF Jurid.

*12 CD-REDD avec les mêmes rôles/responsabilités que le CN-REDD mais au niveau départemental, déconcentration et décentralisation oblige*

Consultation

Comité départemental du Pool (CD-REDD 1)

Consultation

Comité départemental de la Sangha (CD-REDD 2)

Consultation

Comité départemental de ... (CD-REDD 12)

Information



Instruction

## Coordination Nationale REDD+ (COORDO-REDD)

1. Exécute (en direct ou en sous-traitance) les actions de préparation à la REDD+
2. Assure le contact avec les différentes plateformes de consultations, nationales ou départementales (voir composante 1b)

Cellule IEC   Cellule Action   Cellule MRV   Cellule ScénRef   Cellule SuiviEval   Cellule Jurid.

## Cellule financière

Gère les fonds pour le financement des activités de Préparation à REDD

Mandatement  
Paiement

# Consultations (Composante 1b)



- Le R-PP a analysé les expériences avec des consultations précédentes dans différents secteurs
- Les consultations ont été menées:
  - à l'endroit des 3 parties prenantes (publique, société civile, privé);
  - au niveau des 3 ateliers nationaux (lancement et 2 validation);
  - au niveau des 6 Ateliers régionaux (Sangha, Pool, Kouilou, **Lékoumou, Niari, Likouala**);
  - **auprès de 7 Plateformes d'Organisations de la Société Civile**
- Le plan de consultation portera sur :
  - la consultation par rapport à la stratégie nationale REDD, le cadre de mise en œuvre, le scénario de référence et le système MRV
  - et l'intégration de la société civile (y compris les peuples autochtones) dans la mise en œuvre de la REDD

# Analyse de la situation (Composante 2a)



- Le R-PP Congo a circonscrit les principales causes de la déforestation et de la dégradation:
  - l'**agriculture**,
  - le **bois énergie**,
  - l'**exploitation forestière**,
  - l'**exploitation minière et pétrolière**,
  - le **développement des infrastructures**
- L'augmentation de ces pressions a été prise en compte dans la perspective du développement futur du pays sur les 2 ou 3 prochaines décennies
- L'évaluation des efforts entrepris par le Congo a été analysé sur la base des référentiels suivants :
  - les exercices de planification: **PAFN** (1992), **PNAE** (1994), **SNDR** (1997), **SNAT** (2005), **DSRP** (2008)
  - l'approche des paysages développée par USAID/CARPE
  - la Gestion forestière durable et la certification forestière.



- Le renforcement des connaissances sur la déforestation et la dégradation des forêts passera par la réalisation des études dans les secteurs de:
  - l'agriculture,
  - du bois-énergie,
  - des mines,
  - du pétrolière,
  - des infrastructures

Le fait des déplacés de guerre et l'instabilité dans la sous région: la présence des sinistrés et réfugiés.

# Options stratégiques (Composante 2b)



- 4 grandes options stratégiques sont identifiées :
  - Sécurité foncière (PNAT, renforcement aires protégées);
  - Gestion forestière durable (contrôle forestier, gestion communautaire, plans d'aménagement, certification, traçabilité, amélioration des techniques de production, etc. « APV/FLEGT »);
  - Production agricole (accès aux micro-crédits, agroforesterie, recherche et vulgarisation, renforcement des capacités,..);
  - Bois énergie (capacités techniques, filières, reboisement, ..).
- Le processus de finalisation de la stratégie REDD passera par la réalisation :
  - des études spécifiques plus détaillées (coûts, bénéfices, durabilité, faisabilité, risques de fuites, incitations, SESA)
  - des projets pilotes pour tester sur le terrain les options stratégiques, le cadre de mise en œuvre, le scénario de référence, le système MRV.

# Cadre de mise en œuvre (Composante 2c)



- Le R-PP Congo prévoit une Loi REDD+ qui devra couvrir différents aspects dont :
  - la propriété du carbone ;
  - les règles en matière de transactions (rôles de l'état);
  - le Fonds REDD+ et le Registre national REDD+.
- Le Fonds REDD+ est prévu pour garantir:
  - la gestion transparente des fonds spécifiques à REDD+;
  - la distribution ou le partage des revenus de REDD+.
- Le Registre REDD+ est envisagé dans le but de:
  - Mieux assurer la vérification des réductions d'émissions;
  - Veiller à la transparence des transactions;
  - Susciter l'observation indépendante.

# Evaluation Environnementale Stratégique et Sociale : EESS (Composante 2d)



- Domaines à couvrir par le EESS ou SESA:
  - l'ensemble des options stratégiques REDD+
  - le cadre de mise en œuvre de REDD+
- Principes/critères à prendre en compte:
  - la législation nationale en matière des Etudes d'Impacts Environnementale (EIE);
  - les accords et conventions internationaux (CITES, OIBT, etc.)
  - les politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale, etc.
- L'interaction de EESS ou SESA avec le processus de finalisation de la stratégie et du cadre de mise en œuvre de la REDD+ permettra :
  - d'alimenter une meilleure restitution des résultats et discussions avec l'ensemble des parties prenantes;
  - de bien assoire le Cadre de Gestion Environnemental et Social sur base des résultats de EESS ou SESA.

# Scénario de référence (Composante 3)

Le scénario historique ajusté permettra à la République du Congo de:

- fixer ses objectifs nationaux de réduction des émissions;
- augmenter les absorptions;
- et calibrer les stratégies pour atteindre ces objectifs ;

- L'ajustement du scénario de référence se fera en fonction des circonstances nationales.
- L'estimation des émissions historiques sera menée dans le cadre de la composante «4a », à travers l'analyse des activités (surface déboisée/dégradée)
- La composante quantitative permettra d'estimer les surfaces déboisées dans le futur (modélisation)
- La composante spatiale permettra de déterminer les zones prioritaire de la déforestation future
- Le calcul des émissions et des absorptions futures passe par le renforcement des capacités (collecte des données et modélisation)

# Systeme de suivi (Composante 4)

Le R-PP Congo a prévu dans le cadre du MRV :

- le suivi des émissions et des absorptions (4a):

- \* Utilisation de structures existantes (CNIAF, CERGEC);
- \* Analyse spatiale (changements) avec télédétection;
- \* Détermination des stocks de carbone par inventaire terrestre;
- \* Renforcement des capacités (court et long terme).

- le suivi des autres paramètres liés à la REDD+ (4b):

- \* Suivi des autres bénéfices (économiques, sociaux);
- \* Suivi des impacts sociaux et environnementaux de la mise en œuvre de REDD+ (mise en place d'un cadre de gestion environnemental et social, Comp.2d);
- \* Suivi des causes et des facteurs de la D+D pour vérifier la cohérence des stratégies mises en œuvre.

# Calendrier et budget du R-PP Congo (Composantes 5 et 6)

Période estimée pour la mise en œuvre du R-PP Congo

Avril 2011 à Mars 2013.

**Besoins financiers total: ..... 15.000.000 \$US**

- Gouvernement: .....400.000 \$US
- FCPF: ..... 3.445.000 \$US
- Autres : ..... 11.155.000 \$US

# -CONCLUSION

- La République du Congo considère la REDD+ comme une opportunité pour la conservation des ressources forestières et le développement durable.

- Le processus prend en compte:
  - la contribution à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique
  - la participation à l'aménagement du territoire en général et à la gestion durable et la protection des ressources forestières en particulier
  - le renforcement des efforts de développement socio-économique durable, à travers une participation effective des populations locales et autochtones.
  - Le R-PP sera utilisé comme un instrument de mobilisation des partenaires financiers et techniques



**Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS**  
Assistant IEC, Coordination Nationale REDD+  
**Tel : + 242 05 531 74 11**  
**E.mail : imadzous@yahoo.fr / reddcongo\_rc@yahoo.fr**